



ARCHÉO.DOCT – 2

TRAVAUX DE L'ÉCOLE DOCTORALE ARCHÉOLOGIE

TERRITOIRES ET ÉCONOMIES



Tandis que la première Journée doctorale d'archéologie était centrée sur l'*objet*, en tant que marqueur d'identité culturelle pour les communautés humaines du passé, cette deuxième Journée traite du *territoire*, envisagé comme zone d'approvisionnement et d'activités économiques. À travers l'étude des vestiges matériels, ce sont les stratégies mises en œuvre par ces communautés pour subvenir à leurs besoins dans les limites de l'espace qu'elles occupent qu'il s'agit d'interroger : comment s'organisent-elles pour accéder aux ressources naturelles et pour les exploiter, pour conserver, répartir et échanger leurs productions, mais aussi pour développer leur emprise sur le milieu et assurer le contrôle économique de leur territoire ? En raison de la grande diversité de leurs modes de vie – que la géographie et l'histoire ne suffisent pas à expliquer – les sociétés anciennes ont apporté des réponses différenciées à ces questions.

Sur cette variété des pratiques économiques, l'archéologue, qui ne dispose que d'une infime partie des traces matérielles – souvent évanescentes et rarement univoques –, peut-il vraiment nous éclairer ? C'est le défi qu'ont tenté de relever les auteurs des neuf contributions rassemblées dans ce volume, jeunes doctorants en archéologie dont le hasard veut, cette année, qu'à l'exception d'une étudiante dont les recherches portent sur les chasseurs mésolithiques d'Europe septentrionale, ils travaillent tous sur des civilisations qui se sont épanouies loin de notre continent : communautés villageoises néolithiques des marges du Sahara, pêcheurs préhistoriques de Polynésie, horticulteurs kanak de Nouvelle-Calédonie, artistes Mochicas du Pérou, paysans, tailleurs d'obsidienne et producteurs de sel du Mexique préhispanique, cultivateurs et forestiers de la Guyane précoloniale, conquérants aztèques et colons espagnols. Autant d'aires chrono-culturelles dans lesquelles la recherche archéologique actuelle tente de comprendre les liens entre économie et territoire.

VIENT DE PARAÎTRE

BON DE COMMANDE

ARCHÉO.DOCT – 2

TRAVAUX DE L'ÉCOLE DOCTORALE *ARCHÉOLOGIE*

TERRITOIRES ET ÉCONOMIES

Prix : 22 €

Frais d'envoi par ouvrage : 6 € et 1,5 € par ouvrage supplémentaire

Nombre d'exemplaires commandés :

Mme, M.

Adresse

Code postal et ville

Tél:.....

Date

Signature

Veuillez libeller votre titre de paiement à l'ordre de
l'Agent comptable de Paris I (PS)

Bon de commande
et titre de paiement à retourner aux

Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 80 15
Fax : 01 43 54 03 24
publisor@univ-paris1.fr

Table des matières

<i>Préface</i> Gilles Touchais	5
<i>Introduction</i> Patrice Brun, <i>Le territoire : une notion polysémique</i>	7
Christelle Carlier, <i>La pêche dans les sociétés préhistoriques polynésiennes. Analyses d'hameçons et étude ethnoarchéologique</i>	13
Charlotte Leduc, <i>Stratégies d'acquisition et d'exploitation des ressources animales à partir d'un habitat maglémiosien (mésolithique ancien d'Europe du Nord) en contexte lacustre à Mullerup (Sjælland, Danemark)</i>	47
Séverine Bortot, <i>Les structures de stockage du massif du Barajas. Un regard sur l'économie de subsistance d'une population du Centre-Nord du Mexique à l'Épiclassique (650-900 apr. J.-C.)</i>	77
Véronique Wright, <i>Circulation des pigments sur le territoire Mochica, côte nord du Pérou (I^{er}-IX^e siècles apr. J.-C.) : l'apport de l'analyse physico-chimique à la compréhension de l'organisation sociale</i>	99
Lydie Clerc, <i>Occupation de l'espace et exploitation territoriale sur la façade littorale de Guyane. Stratégies économiques des communautés précolombiennes (X^e-XII^e siècles apr. J.-C.)</i>	119
Émilie Dotte, <i>Modes d'exploitation et d'intégration au sein des territoires kanak précoloniaux des ressources végétales forestières (II^e millénaire apr. J.-C.). Approche ethno-archéo-anthracologique en Nouvelle-Calédonie</i>	155
Maëlle Sergheraert, <i>Impacts de l'expansion territoriale mexicaine sur l'économie des cités soumises (Mexique central, 1430-1520 apr. J.-C.)</i>	191
Karine Lefebvre, <i>Acámbaro (Guanajuato, Mexique) : stratégies territoriales au Postclassique récent et au début de la colonisation espagnole (XV^e – XVI^e siècles). Un exemple de l'exploitation économique d'une région</i>	213
Thibault Vallette, <i>Lors de la dernière aridification du Sahara (4500-2000 BP), les vastes concentrations humaines des marges du désert ont-elles été un indice pertinent d'une économie de (dé)croissance ?</i>	239
<i>Conclusion</i> Théophile Nicolas et Aurélie Salavert, <i>Bilan de la deuxième Journée doctorale d'archéologie</i>	265

PRÉFACE

Le thème de cette deuxième Journée doctorale était aussi transversal que celui de la première : la question des rapports entre économie et territoire au sein des sociétés anciennes, telle qu'on peut l'appréhender à travers la documentation archéologique. La notion de territoire a été, ces dernières années, au cœur de la réflexion de bien des archéologues travaillant sur les périodes et dans les contrées les plus diverses, comme en témoigne entre autres le recueil d'études de nos collègues René Treuil et Georgia Kourtessi-Philippakis en cours d'édition aux Publications de la Sorbonne sous le titre *Archéologie du territoire de l'Égée au Sahara*. Curieusement le sujet de cette deuxième Journée doctorale d'archéologie a surtout retenu l'attention des doctorants dont le terrain d'étude se situe hors d'Europe : une seule des neuf communications rassemblées ici concerne notre continent, tandis que les autres se répartissent entre le Mexique, le Pérou, l'Afrique, la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie. On pourra peut-être regretter que cet échantillonnage ne donne pas un reflet fidèle de la diversité des champs chrono-culturels couverts par les doctorants archéologues de Paris 1. Mais on ne pourra en revanche que se féliciter de voir ces derniers s'ouvrir aussi largement sur le monde et investir des territoires sur lesquels peu de leurs condisciples en France osent encore s'aventurer. Le fait que trois des orateurs ont entre-temps soutenu leur thèse est un autre signe de la vitalité de notre École doctorale.

Je tiens à rappeler que l'organisation de ces Journées doctorales, depuis le choix du thème jusqu'à l'édition des actes, est entièrement l'œuvre des doctorants eux-mêmes, qui, sous la conduite des enseignants-chercheurs qui les encadrent, s'initient de cette façon à l'une des tâches qui font partie du métier d'archéologue : susciter des rencontres, des échanges scientifiques, et en diffuser les résultats.

La cheville ouvrière de cette deuxième rencontre a été constituée par Aurélie Salavert et Théophile Nicolas, dont l'efficacité souriante est venue à bout de tous les obstacles. Au nom de l'École doctorale, je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance. Je remercie également les doctorants, qui ont fourni la matière de cette journée riche en information et en réflexion, et leurs

directeurs de thèse, qui ont accepté de revoir les textes pour la publication ; un grand merci aussi à Mike Ilett pour la relecture des résumés en anglais. Tous contribuent ainsi à faire que notre École doctorale ne se réduise pas à une simple structure administrative mais qu'elle s'affirme de plus en plus comme une véritable communauté scientifique.

— **Gilles Touchais**

Directeur de l'École doctorale *Archéologie*

INTRODUCTION

LE TERRITOIRE : UNE NOTION POLYSÉMIQUE

— Patrice Brun

Le mot « territoire » est *a priori* facile à comprendre et conforme aux définitions proposées par un dictionnaire usuel comme le *Petit Robert* : « 1. Une étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain et spécialement une collectivité politique nationale. 2. Une étendue de pays sur laquelle s'exerce une autorité, une juridiction. 3. Une zone, une région précisément déterminée. 4. La zone qu'un animal se réserve et dont il interdit l'accès à ses congénères, ou l'endroit qu'une personne s'approprie en y mettant des objets personnels ». L'ensemble fait référence à un espace délimité géographiquement par l'autorité en place, qu'elle soit individuelle ou collective, un espace circonscrit que l'on occupe, dont on use en termes de ressources et que l'on défend vis-à-vis d'autrui. Cette appropriation implique une action sur les différents composants du milieu : minéraux (terre, pierre, eau pour les constructions domestiques, spécialisées ou monumentales – ces dernières faisant aussi office de marquage territorial – et pour des canalisations et des terrassements), faune (chassée, pêchée, élevée) et flore (collectée, cultivée, ou abattue pour le chauffage afin de transformer des minéraux en céramique, métal, verre et pour la construction).

Dès que l'on dépasse cette définition générale du territoire, on constate, toutefois, que cette notion prend des sens plus diversifiés d'un champ de connaissance à un autre : géographie, histoire, archéologie, sciences politiques, éthologie, etc. Il serait erroné d'en attribuer toute la responsabilité aux effets mécaniques de la spécialisation disciplinaire. Il ne faut, en effet, pas perdre de vue que derrière cette variabilité tendancielle, le terme possède un caractère fondamentalement polysémique. Il revêt une signification non seulement physique (une portion d'espace terrestre), mais aussi idéelle (l'idée que les gens s'en font et qui ne coïncide pas toujours exactement avec les

limites concrètes) et, de surcroît, souvent variable selon l'échelle spatiale, temporelle et sociale considérée.

La notion de territoire renvoie toujours, bien entendu, à une construction idéale. Rares sont les circonscriptions qui s'imposent naturellement, hormis les îles. Les frontières sont, par conséquent, souvent contestées et chargées d'une lourde puissance symbolique. En faisant respecter ses limites territoriales, une communauté assure certes ses ressources vitales propres, mais conforte également le sentiment d'appartenance de ses membres. Elle matérialise l'élaboration identitaire individuelle et collective, renforce le lien social et stimule la solidarité interne (Barth, 1969). Ce ressort cognitif permet, d'ailleurs, de mieux comprendre la force des phénomènes irrationnels de bandes d'adolescents, ou de fièvres patriotiques et nationalistes. Ce véritable impératif identitaire imprègne d'ailleurs la plupart des créations matérielles de l'humanité. Le « décor » (qui n'est jamais purement décoratif) et même la forme des produits fabriqués et des constructions expriment à la fois l'adhésion à une communauté et la distinction par rapport aux autres, aux extraterritoriaux.

Les entités culturelles changent au cours du temps. Elles se déplacent, se dilatent ou, au contraire, se contractent. Le plus surprenant est, par conséquent, leur durable résilience. Leur étonnante résistance, par-delà le cycle biologique du renouvellement générationnel, suppose une volonté de transmission de ces racines identitaires par l'éducation. Il s'agit de l'apprentissage de savoir-faire, de règles de savoir-vivre, de mythes fondateurs. Il s'agit aussi, pour les sociétés qui ont adopté une économie de production, d'exprimer combien elles font corps avec le sol qui les nourrit. Les constructions monumentales, destinées à résister au temps beaucoup plus longtemps que les bâtiments d'usage courant, marquent le territoire : son centre symbolique, ses lieux de mémoires et ses limites internes et externes. Ce sont souvent d'abord des sanctuaires ou des tombeaux, les deux catégories étant plus ou moins liées. Le territoire devient, de la sorte, un élément de médiation entre le monde des vivants et celui des ancêtres, ainsi que celui des êtres surnaturels. La croyance en des puissances surnaturelles plus ou moins abstraites est attestée dans toutes les sociétés traditionnelles. La référence à des ancêtres auxquels on rend un culte l'est dans toutes les sociétés agropastorales sans État.

Dans toutes les sociétés agraires traditionnelles, avec ou sans État, le territoire est perçu comme le fruit du travail de plusieurs générations de personnes auxquelles les vivants sont redevables. Le sol nourricier est aussi celui

dans lequel se dissolvent les dépouilles mortelles des ascendants, d'où l'idée répandue d'un cycle liant la mort des anciens à la prospérité des vivants. L'espace territorial n'est évidemment pas une simple étendue bornée, reçue en héritage. Il possède une épaisseur, une profondeur dans laquelle la communauté vivante trouve ses « racines » qui sont ressenties comme indispensables à sa survie, à l'exemple d'un arbre. Ainsi, paradoxalement, bien que les humains se soient souvent approprié ces espaces par la force, cette appropriation fait ensuite place dans leur imaginaire à la conviction qu'il s'agit de leur lieu d'origine. Dans cette profondeur résident, de plus, pour de nombreuses sociétés traditionnelles, des divinités souterraines que l'on croit pouvoir amadouer par des offrandes, souvent sacrificielles, déposées dans des anfractuosités, des sources, des marais, des fosses, des fossés, etc.

Beaucoup sous-estiment aujourd'hui l'épaisseur idéale de la notion de territoire, mais plus encore le caractère polysémique engendré par l'échelle d'observation des entités territoriales. À ce propos, les définitions du dictionnaire courant restent vagues. Elles évoquent l'espace de vie d'un groupe humain, mais ne se montrent précises que dans le cas d'une collectivité politique nationale, sous-entendu du type de l'État-nation. Or, il existe d'autres échelles territoriales, même dans les sociétés sans État, et qu'il convient de distinguer avec netteté pour être plus pertinent.

En deçà de l'unité politiquement autonome, comme la chefferie (communauté de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de personnes unies sous le pouvoir coercitif d'un individu ou d'un conseil), ou le groupe local acéphale, qu'il soit clanique ou villageois (Johnson & Earl, 1987), il importe de bien distinguer du territoire, le terroir, le finage et la communauté d'intermariage, pour ne retenir que les principaux. Le terroir regroupe les terres cultivées et les prairies d'une simple ferme ou d'un village. Le finage (terme d'abord utilisé par les médiévistes et généralisé par les géographes) réunit, outre le terroir, les espaces plus sauvages concourant à l'approvisionnement direct de la communauté de résidence en question : marécages et bois où l'on procède à la collecte, la pêche, la chasse, mais aussi à l'abattage du bois de chauffe et de construction (Claval, 1980). La communauté d'intermariage concerne l'ensemble démographique nécessaire à la reproduction biologique humaine d'une communauté naturelle qui est relativement exogame dans la plupart des sociétés traditionnelles. Elle doit être forte de deux cents à quatre cents personnes pour demeurer viable, compte tenu des risques sanitaires et des conflits intercommunautaires (Hassan, 1981). Seule cette dernière

peut se confondre, dans le cas des sociétés de petit module, à un territoire politiquement autonome. Une certaine autonomie en matière d'organisation politique, au sens où l'entend l'africaniste Georges Balandier (1967) pour qui il y a du pouvoir, donc du politique, dans toute société, apparaît bien ainsi comme un critère déterminant de la notion de territoire. Au-delà de l'unité politiquement autonome, peuvent se former des ensembles territoriaux correspondant à des fédérations ou confédérations plus ou moins – en général moins – durables.

Il n'est pas indifférent de souligner ici que l'archéologie est mieux outillée que d'autres sciences humaines pour décortiquer cette polysémie, en raison de l'exceptionnelle profondeur de temps que ses méthodes lui permettent d'appréhender. Elle seule se trouve en mesure de documenter les modes d'expression identitaires des sociétés sans écriture ou qui n'ont laissé que des sources textuelles peu nombreuses et d'interprétation difficile. Elle seule permet ainsi de suivre l'évolution des entités territoriales sur la longue durée. Leur suivi, sur une durée suffisamment longue, est en effet nécessaire pour faire la part des changements réguliers de la culture matérielle, de génération en génération, et des changements plus profonds, susceptibles de modifier dans leur forme et leur dimension les ensembles territoriaux. Ajoutons que l'archéologie seule a les moyens de hiérarchiser et caractériser la nature de ces changements, c'est-à-dire de reconnaître les différentes échelles de temps propres aux territoires étudiés.

La notion de territoire fait, en somme, référence à des espaces-temps de différentes dimensions dont le degré d'autonomie politique est un critère majeur. Il convient, là aussi, de ne pas se laisser leurrer par des différences d'échelle d'observation afin d'interpréter correctement les entités territoriales. La nature du pouvoir est un élément fondamental de ce point de vue. Sa détermination repose sur la hiérarchie fonctionnelle des sites et les configurations spatiales qu'ils dessinent dans l'espace. Ce n'est que partiellement vrai pour les lieux funéraires et culturels dont la hiérarchie peut avoir été volontairement masquée par certaines sociétés pour des raisons idéologiques. L'organisation spatiale des établissements, à travers leur taille, leur monumentalité et les fonctions qu'ils regroupent, représente, pour sa part, un bon révélateur de l'organisation sociale. Elle permet seule de savoir à quel type de société et à quel type de territoire nous avons affaire.

La polysémie de la notion de territoire est, en définitive, présente à plusieurs niveaux. Nous voyons bien que différentes significations lui sont

données ; par l'usage courant, qui en admet une définition très large, et par les usages plus spécialisés. Nous constatons aussi que, même après avoir écarté les entités spatiales qui ne méritent pas le terme de territoire, différents types d'ensembles territoriaux doivent être distingués. Cela exige, du point de vue méthodologique, d'étudier les phénomènes en question à plusieurs focales. C'est à ce prix qu'une notion aussi fondamentale est susceptible de restituer, dans toute sa richesse et sa complexité, la dynamique historique des sociétés humaines.

— **Patrice Brun**

Professeur de protohistoire européenne, université Paris 1
Panthéon-Sorbonne – UMR 7041 : Archéologie et sciences de
l'Antiquité.

Bibliographie

BALANDIER G. (1967) – *Anthropologie politique*, Presses universitaires de France, Paris.

BARTH F. (ÉD.) (1969) – *Ethnic groups and boundaries. The social organization of culture difference*, Allen & Unwin, Londres.

CLAVAL P. (1980) – *Éléments de géographie humaine*, Librairies techniques, Paris.

HASSAN F. A. (1981) – *Demographic Archaeology*, Academic Press, New York.

JOHNSON A. W. et EARLE T. (1987) – *The Evolution of Human Societies*, Stanford University Press, Stanford.

CONCLUSION

BILAN DE LA DEUXIÈME JOURNÉE DOCTORALE D'ARCHÉOLOGIE

— Théophile Nicolas et Aurélie Salavert

L'École doctorale *Archéologie* de l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne organise chaque année, depuis 2006, une Journée doctorale. L'objectif de cette manifestation est de fédérer les doctorants en leur donnant l'occasion de présenter une communication en rapport avec un thème choisi de manière collégiale. À l'instar de la première Journée doctorale d'archéologie (2006), cette deuxième journée se voulait révélatrice de la diversité des problématiques de recherche menées, au sein de l'École doctorale, par les doctorants dont les travaux de recherche couvrent un champ d'investigation très large, tant du point de vue chronologique (de la Préhistoire à l'époque moderne) que géographique (Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie). La journée a donné lieu à une dizaine de communications, qui sont regroupées dans ce volume, autour de la thématique « Territoires et économies ».

Avec les concepts de « culture archéologique » et d'« aire culturelle » celui de « territoire » est au cœur des problématiques de la recherche archéologique. Les différentes acceptions de la notion de « territoire » imposent au préalable que l'on définisse ce concept : il désigne usuellement un espace géographique occupé par un groupe d'individus ; néanmoins la notion de territoire peut couvrir plusieurs échelles (aire d'approvisionnement, aire d'échanges, aire culturelle). La thématique choisie pour cette journée invitait à définir les caractéristiques économiques d'un territoire et ce à travers différents médias (culture matérielle, environnement, données historiques...).

Les différentes communications présentées autour de ce thème couvrent une grande variété d'aires chrono-culturelles : l'Europe (1), l'Afrique (1), la Polynésie (1), la Nouvelle-Calédonie (1), le Mexique (4) et le Pérou (1) de la préhistoire à la période moderne. Ces exposés, d'excellente qualité pour la plupart, ont souvent été suivis de discussions enrichissantes qui ont compté pour autant dans le succès de la journée.

Dans l'introduction P. Brun propose une synthèse sur la notion de territoire en insistant sur le caractère polysémique de la notion. Ce faisant, il dresse ainsi ce qui doit être le dénominateur commun aux divers articles qui suivent.

L'article de C. Carlier « La pêche dans les sociétés préhistoriques polynésiennes. Analyses d'hameçons et étude ethnoarchéologique » illustre la possibilité d'une démarche ethno-archéologique en Polynésie. Il permet d'aborder la question des choix technologiques en fonction des contraintes et des possibilités naturelles comme des habitudes culturelles.

La contribution de C. Leduc est consacrée à l'étude des « stratégies d'acquisition et d'exploitation des ressources animales à partir d'un habitat maglemosien (Mésolithique ancien d'Europe du nord) en contexte lacustre à Mullerup (Sjaelland, Danemark) ». L'auteur montre que le choix d'exploitation est défini en fonction de l'espèce chassée mais aussi des besoins, quantifiés au préalable, des mésolithiques.

Ensuite, S. Bortot nous présente « les structures de stockage du massif du Barajas. Un regard sur l'économie de subsistance d'une population du Centre-Nord du Mexique à l'Épiclassique (650-900 apr. J.-C.) », tentative pour reconstituer les denrées alimentaires stockées dans ces structures par les populations locales.

L'article de V. Wright porte sur la « circulation des pigments sur le territoire Mochica, côte nord du Pérou (I^e-IX^e siècle apr. J.-C.), l'apport de l'analyse physico-chimique à la compréhension de l'organisation sociale ». Cette synthèse préliminaire des analyses et des études sur les peintures murales, par-delà les problèmes de conservation, permet d'aborder des perspectives anthropologiques, comme l'identification d'une catégorie socio-économique d'artisans, ou la localisation potentielle d'ateliers.

Suit l'étude de L. Clerc sur l'« occupation de l'espace et exploitation territoriale sur la façade littorale de Guyane : stratégies économiques des communautés précolombiennes (X^e-XII^e siècles apr. J.-C.) ». À travers une approche géoarchéologique, l'auteur essaie de déterminer la complémentarité entre les milieux côtier et forestier de la façade littorale de Guyane et dresse ici une première synthèse sur les stratégies économiques de ces populations.

L'article d'É. Dotte nous présente les « modes d'exploitation et d'intégration au sein des territoires Kanak précoloniaux des ressources végétales forestières (II^e millénaire apr. J.-C.). Approche ethno-archéo-anthracologique en Nouvelle-Calédonie », article dans lequel l'auteur explore la place de la forêt

dans la vie matérielle et idéale des Kanak à travers des approches anthracologiques et ethno-archéologiques pionnières.

Sont ensuite présentés, par M. Sergheraert, les « impacts de l'expansion territoriale mexica sur l'économie des cités soumises (Mexique central, 1430-1520 apr. J.-C.) ». Par le biais d'études de cas systématiquement examinées, les données archéologiques pourraient confirmer la mise en place de tributs dans les cités soumises, par ailleurs connues par les textes. L'auteur montre l'utilité de la mise en parallèle des sources ethno-historiques et archéologiques.

La contribution de K. Lefebvre sur « Acámbaro (Guanajuato, Mexique) : stratégies territoriales au Postclassique récent et au début de la colonisation espagnole (XV^e-XVI^e siècles). Un exemple de l'exploitation économique d'une région » tente de montrer comment se manifestent les modifications introduites dans les stratégies territoriales, notamment sur l'extraction des métaux précieux, l'introduction de l'élevage ou celle de nouvelles espèces végétales.

Pour clore le volume T. Vallette se pose la question suivante : « lors de la dernière aridification du Sahara (4500-2000 BP), les vastes concentrations humaines des marges du désert ont-elles été un indice pertinent d'une économie de (dé)croissance ? » L'auteur tente, à partir d'une étude technologique des productions lithiques individuelles corrélée à celle de l'évolution du milieu, de discuter de phénomènes sociaux. Il montre ainsi qu'un lien existait entre le climat s'aridifiant, la position topographique et l'extension de l'habitat.

Les économies dites de prédation – les pêcheurs de Tahiti (C. Carlier) ou encore les chasseurs du Danemark (C. Leduc) – côtoient les économies dites de production – les Tarasques de la région d'Acámbaro (K. Lefebvre) ou les Kanaks de Nouvelle-Calédonie (É. Dotte). De plus, les matériels à partir desquels les doctorants développent leur travail de recherche sont variés, témoignant ainsi de la richesse des approches possibles pour appréhender la problématique des territoires et des économies : les pigments (V. Wright), les tributs (M. Sergheraert), les structures de stockage (S. Bortot), l'outillage lithique (T. Vallette), les systèmes agricoles (L. Clerc)...

Les différentes interventions montrent toute la difficulté que l'on a à appréhender les questions relatives aux définitions des territoires et ce quelle que soit l'aire chrono-culturelle étudiée. Il semble que l'analyse d'un territoire repose certes sur la définition de ses limites géographiques mais aussi sur

l'étude de ses structures politiques, religieuses ou encore socio-économiques. Si les analyses techno-typologiques montrent encore une fois toute leur pertinence (Vallette, Carlier), d'autres approches développées ici, comme l'analyse des matériaux, apparaissent également convaincantes et susceptibles de rendre perceptible des éléments de la dynamique structurelle d'un territoire.

Pour conclure, l'un des apports les plus nets de cette journée est que toutes ces approches ne sont véritablement opérationnelles que lorsqu'elles sont étroitement combinées et associées ; la démonstration en a été donnée par un certain nombre de communications proposant une approche régionale que l'on qualifiera d'intégrée ; approche la mieux à même de déboucher sur une véritable modélisation des territoires.

Dans les actes de cette journée, en plus d'une documentation archéologique fort riche et le plus souvent inédite, glanée sur les cinq continents, les lecteurs trouveront matière à alimenter la réflexion sur les liens entre économie et territoire dans les sociétés du passé. Une réflexion stimulante qui fait espérer que ces rencontres thématiques deviendront un rendez-vous incontournable de l'École doctorale *Archéologie*.

— **Théophane Nicolas**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UMR 7041 :
Archéologie et sciences de l'Antiquité

— **Aurélie Salavert**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – UMR 7041 :
Archéologie et sciences de l'Antiquité